A.P.E Croix-Luizet
14-18 rue Armand
69100 Villeurbanne
ape.croixluizet@gmail.com

M. Jean-Paul BRET Maire de Villeurbanne Hôtel de Ville, Place Lazare B.P 65051 69601 Villeurbanne Cedex

Objet : Rendez-vous avec le nouvel adjoint à l'éducation

Villeurbanne, le 13 avril 2014,

Monsieur le Maire,

Parents d'élèves du groupe scolaire Croix-Luizet, nous ne sommes pas opposés à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2014. Cependant, nous souhaitons que, malgré les difficultés matérielles de mise en œuvre, en soit conservé l'esprit initial, c'est-à-dire qu'elle représente un bénéfice pour les enfants, leurs apprentissages et leur bien-être à l'école.

Le raccourcissement des journées de classe induit un profond décalage avec les rythmes professionnels et personnels de la majorité des familles qui ont donc besoin d'un accueil périscolaire adapté et de qualité.

Nous apprécions que vous nous proposiez un temps d'échanges à ce sujet le 22 avril 2014 et nous y assisterons dans un souci de dialogue et non de confrontation.

Lors de cette réunion, nous souhaiterions obtenir des réponses sur <u>les points</u> suivants qui nous paraissent essentiels et urgents :

- La garantie d'avoir à la fois un accueil périscolaire de qualité, encadré par du personnel qualifié, et le maintien des moyens actuels alloués au temps scolaire (projets de classe culturels, sportifs, citoyens, classes transplantées...),
- La nécessité d'un accueil périscolaire garanti pour tous dans les mêmes conditions, c'est-à-dire également pour les enfants sourds et malentendants accueillis dans l'école, avec des personnels d'encadrement formés à la spécificité de leur prise en charge,
- 3. L'harmonisation des horaires entre la maternelle et l'élémentaire : c'est le choix qui avait été fait par les équipes enseignantes de notre groupe scolaire lors de la consultation de début d'année à ce sujet,
- 4. La modification des horaires uniquement l'après-midi (8h30-11h30, 13h30-15h45/18h),
- 5. Le risque de surcharge du restaurant scolaire déjà saturé à Croix-Luizet, en lien avec le temps de repos méridien quasi inexistant pour les

enfants de maternelle, et la mise en place d'un système de **restauration** scolaire le mercredi midi,

- 6. La garantie de prévoir un système d'**aide aux devoirs** sur une partie du temps périscolaire, afin de garantir l'égalité des chances pour tous,
- 7. La nécessité de maintenir un accueil le matin de 7h30 à 8h30.
- 8. La garantie de la pérennité des activités auxquelles seront inscrits les enfants : à l'heure actuelle, le système des études à thème se montre très souvent défaillant,
- La garantie d'un périscolaire limité à la reconnaissance réglementaire de l'ALAE pour ne pas reporter le coût sur les familles, ce qui serait une source d'inégalités en contradiction avec l'esprit de la réforme,

Nous espérons qu'une réelle concertation des acteurs concernés, parents, enseignants, associations et services municipaux est encore possible et que des aménagements vont être pris.

Il nous semble indispensable de pouvoir rencontrer le **coordinateur du périscolaire de notre secteur** comme nous en avions fait la demande à Mme BLANC lors du dernier conseil d'école du 14 février. Sa présence lors du prochain conseil d'école de notre groupe scolaire serait fort appréciée, de même que celle du représentant de la Mairie aux conseils d'école, présence qui a fait défaut à de nombreuses reprises par le passé.

Dans un souci de dialogue permanent, il nous semble également nécessaire de remettre à l'ordre du jour la **Commission scolaire élargie** présidée par l'Adjoint à l'Education où étaient invités les parents d'élèves élus.

Nous espérons que notre demande retiendra toute votre attention et vous prions de croire, Monsieur, le Maire, en l'expression de nos respectueuses salutations.

Les parents d'élèves élus de Croix-Luizet

Copies pour information:

Monsieur ou Madame l'Adjoint à l'éducation Madame PELISSERO BOGO, Directrice de L'Education Ville de Villeurbanne Madame CHAMPION, Responsable Périscolaire Ville de Villeurbanne Madame GREPPO-CHAIGNION, IEN Circonscription Villeurbanne Nord Madame SOLLE, Directrice école élémentaire Croix-Luizet Madame LORIMEY, Directrice école maternelle Croix-Luizet